

Instaurer une dynamique de dialogue national

L'hôtel "Monotel" de Nouakchott a abrité les 18 et 19 octobre 2004, un atelier national sur la Mauritanie à l'horizon 2015, marquant, selon Mm Cécile Molinier, représentante résidente du Pnud, le point d'orgue du premier volet du projet de renforcement du dialogue avec la société civile pour la réalisation des OMD.

La cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée en présence des membres du gouvernement et ceux du comité de pilotage, du wali de Nouakchott, des élus du peuple, des ambassadeurs, des représentants des partenaires au développement et de tous les segments de la société

civile. Présidant cette cérémonie, le ministre des affaires économiques et du développement, M. Sidi Ould Didi s'est attelé, dans son allocution, à définir le cadre des OMD et a réaffirmé la volonté du gouvernement de créer de réelles opportunités afin de les atteindre dans les délais requis. Pour sa part, Mm Cécile Molinier a indiqué que les discussions des deux jours de conclave seront étayées par les recommandations des précédents ateliers thématiques de Rosso, d'Atar et de Kiffa. Lors de ces rencontres régionales, a-t-elle dit, les participants ont planché les thématiques liées aux OMD, ainsi que les valeurs et principes capitaux inscrits dans la Charte des Nations unies et réaffirmés dans la Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000 par les

191 pays membres de l'Organisation. La représentante a signalé également que le présent atelier sera suivi de deux autres et d'une table ronde qui se tiendront en novembre prochain à Nouakchott et à Nouadhibou. Ces assises en perspectives réuniront, a-t-elle poursuivi, les acteurs économiques clés, dans le but de parvenir à un consensus sur les politiques à mettre en œuvre afin de favoriser la croissance économique et garantir une répartition équitable de ses bénéfices. Ce fut aussi l'occasion pour elle de noter que le premier rapport national sur la mise en œuvre des OMD, paru en 2003, indique que la Mauritanie est bien engagée, sur la base des tendances observées entre 1990 et 2002, pour un certain nombre d'objectifs mais que des progrès significatifs restent à faire

pour d'autres. La représentante résidente a soutenu que la réalisation des OMD aussi bien dans notre pays qu'ailleurs, passe forcément par une évolution des attitudes, une responsabilisation plus accrue des femmes dans plusieurs domaines, un renforcement des institutions de l'Etat et par la modernisation de l'administration. Cette modernisation ne saurait s'accomplir, a-t-elle précisé, sans l'effectivité des droits d'accès aux services de base suivant les principes d'équité et de respect scrupuleux de la dignité humaine. Elle a conclu son mot en appelant au renforcement de la cohérence entre les OMD, le CSLP et les programmes de développement sectoriel.

Entre l'histoire et les exigences du développement

Après cet échange de discours, deux communications, présentées en plénière, ont respectivement porté sur des thèmes en mode interrogatif : " La société mauritanienne, une société en mutation vers les OMD ? " et " Au vu des recommandations des ateliers régionaux, quelles stratégies mettre en place pour atteindre les OMD ? "

Le premier communicateur, M. Isselmou Ould Abdelkader, a évoqué au long de son exposé l'évolution de l'individu et particulièrement celle de la femme mauritanienne. Il a affirmé que le développement rapide des centres urbains a créé une dualité de citoyens, favorisant ainsi alors le parachèvement de la genèse. Mais celle-ci, selon le communicateur, n'est pas forcément une bonne

Instaurer une dynamique de dialogue national

chose ; elle est d'ailleurs le plus souvent et généralement une dualité dangereuse comme l'illustre le cas somalien. Parlant en sourdine d'histoire mauritanienne, l'ex ministre a dit que la guerre du Sahara a dévoyé le pays et évoqué le mouvement des années 70 qui, à l'en croire, s'est nécraté. A partir de 1978, on accordait une attention, selon M. Isselmou, au droit à la citoyenneté, ainsi qu'à son plein exercice. Puis le débat fut centré, selon lui, en 1980 sur l'individualisation des droits. Le communicateur a estimé que cette étape a marqué l'aboutissement du processus de relations directes entre l'Etat et les individus. Quant à l'égalité des chances, M. Isselmou a noté qu'elle suppose tout d'abord la correction, à travers un mécanisme, des inégalités, la bonne gouvernance

et le scepticisme politique. Mais il a fait constater que le Pouvoir et l'Opposition s'ombrent dans le mutisme. "Ce sont les bourgeois d'une démocratie, martelait-il" Quant à l'autre Isselmou Ould Mohamed, second communicateur, il faut dire que son exposé a plutôt consisté à la définition systématique des axes majeurs d'une stratégie qui se voudrait cohérente pour les OMD. Son exposé était surtout sous-tendu par des données disponibles et mettait en relief les recommandations des ateliers précédents aussi bien en matière de santé, d'éducation, d'environnement, d'eau et d'assainissement qu'en celle de justice, de jeunesse et de culture.

Signalons qu'après avoir suivi manifestement avec intérêt les deux communications, les participants se sont scindé en quatre

groupes thématiques relatifs aux OMD. Les travaux ont touché des domaines variés, essentiellement ceux prioritaires dans l'échelle de formulation des OMD. Il s'agit en effet du renforcement des structures sanitaires, de l'amélioration du cadre éducatif, de la bonne gouvernance et ses corollaires, ainsi que la mise en place des politiques environnementales conséquentes, etc.

La séance de restitution des travaux de chaque groupe s'est déroulée en plénière. Elle a été suivie du mot de la représentante résidente du Pnud et de celui du président de l'association des maires de Mauritanie, M. Sow Mohamed Deina, en guise de clôture de l'atelier.

Les deux communications, présentées au cours d'une plénière, ont été appréciées de degré divers. C'est à ce titre que plusieurs participants se sont proposés d'intervenir afin de montrer leur accord avec les présentateurs ou d'apporter au contraire des éléments de précision et de rectification aux aspects dont l'intérêt social et historique ne pouvait être escamoté. En voici donc quelques-unes de ces interventions.

Kane Hamidou Baba, député du RFD

"Il me semble injuste qu'on parle de l'histoire de la Mauritanie à partir seulement des années 70. Et puis Isselmou Ould Abdelkader a évoqué un mouvement culturel anonyme dans le sens où il a manqué de préciser ses contours. On ne sait pas d'ailleurs de quel mouvement il voulait parler. Je pense que depuis l'époque coloniale, il y a une volonté d'affirmer la citoyenneté. Aujourd'hui, sur le plan politique, l'instrumentalisation des groupes primaires ne s'estompe pas bien que cette dernière étape soit appelée démocratique. Je vois alors humblement que le jeu tribal continue de déterminer malheureusement la vie politique nationale. Cela est d'autant plus grave qu'on en a partout une parfaite illustration. Permettez-moi de dire

en plus que les conditions cadre d'une vie politique ne sont pas réunies. Regardez du côté de la cour des comptes, la cour suprême, l'assemblée nationale etc., qui ne jouent pas leur rôle de contrôle de l'action du Pouvoir. D'autre part, nous avons un vrai problème en ce qui concerne la fiabilité des statistiques. Pour ce qui est des OMD, il faudrait partir d'une situation de référence. Or je me demande toujours comme nombre de mes concitoyens si nous sommes réellement partis d'un point de repère historique, économique ou autre".

Belil, conseiller du secrétaire général du Prds

"Dire que l'Etat ne s'est pas beaucoup investi dans le renforcement de l'unité nationale et la promotion équitable des langues nationales ne me paraît pas objectif. Et pourtant sur ce plan, j'estime qu'une énergie substantielle a été libérée de manière constante. Il ne s'agit pas de rejeter ou de nier en bloc l'action du Pouvoir qui est par ailleurs visible dans plusieurs domaines. Je pense qu'une telle manière de procéder ne serait pas constructive ni encourageante. Quant à l'absence de dialogue ou son refus dont certains ont parlé ici, je me demande ce qu'on peut faire en étant coupé du peuple. Et il est vrai que les leaders de l'opposition se retrouvent souvent sans le peuple et prétendent à chaque fois dialo-

guer, seuls et entre eux seulement. Notre conception du dialogue est beaucoup plus large que cela. Car elle prendrait en compte la racine, c'est-à-dire le peuple".

Jean Eric Paquet, représentant de la Commission européenne

"Je suis arrivé en Mauritanie il y a à peine quatre semaines. Mais j'ai de fortes intuitions, sinon des impressions sur le système éducatif mauritanien. En peu de temps, le pays a fait des réalisations gigantesques, notamment le pourcentage extrêmement élevé de la scolarisation des enfants. Les filles ne sont plus en reste, selon le gouvernement. Ce sont, dit-on, des performances record. Mais j'ai l'impression que la qualité ne suit pas. Ceci étant, les salles de classes sont pleines comme des boîtes de sardine mais les élèves ont rarement un cahier ou une ardoise. En plus, la société civile ne s'implique pas de manière décisive dans l'éducation des enfants. Ce qui est un sérieux problème auquel il faudrait faire face. Par rapport à l'invasion acridienne, je pense que chacun de nous dans cette salle a pu mesurer l'impact des dégâts causés sur les pâturages. Il s'agit de savoir maintenant ce qui a été fait ou doit l'être afin que la situation alimentaire n'en soit pas totalement compromise".